

**Convention-cadre sur les
changements climatiques**Distr. générale
9 novembre 2010
Français
Original: anglais**Groupe de travail spécial de l'action concertée
à long terme au titre de la Convention****Rapport du Groupe de travail spécial de l'action concertée à
long terme au titre de la Convention sur sa douzième session,
tenue à Tianjin du 4 au 9 octobre 2010**

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Ouverture de la session (Point 1 de l'ordre du jour)	1-5	2
A. Cérémonie de bienvenue organisée par le Gouvernement du pays hôte.....	2-3	2
B. Ouverture de la session.....	4-5	2
II. Questions d'organisation (Point 2 de l'ordre du jour)	6-9	2
A. Adoption de l'ordre du jour (Point 2 a) de l'ordre du jour).....	6-7	2
B. Organisation des travaux de la session (Point 2 b) de l'ordre du jour).....	8-9	3
III. Détermination des résultats devant être présentés à la Conférence des Parties pour qu'elle les adopte à sa seizième session afin de permettre l'application intégrale, effective et continue de la Convention par une action concertée à long terme, dès à présent, d'ici à 2012 et au-delà (Point 3 de l'ordre du jour)	10-25	3
IV. Questions diverses (Point 4 de l'ordre du jour)	26	5
V. Rapport de la session (Point 5 de l'ordre du jour)	27	5
VI. Clôture de la session	28	5
Annexe		
Documents soumis au Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention à sa douzième session		6

I. Ouverture de la session

(Point 1 de l'ordre du jour)

1. Le Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention a tenu sa douzième session au Centre de congrès et d'expositions Meijiang à Tianjin (Chine) du 4 au 9 octobre 2010.

A. Cérémonie de bienvenue organisée par le Gouvernement du pays hôte

2. L'ouverture officielle de la session a été précédée d'une cérémonie de bienvenue organisée par le Gouvernement de la République populaire de Chine pour marquer l'ouverture de la douzième session du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention et de la quatorzième session du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto.

3. Des déclarations ont été faites par M. Dai Bingguo, Conseiller d'État de la République populaire de Chine, M. Huang Xingguo, maire de Tianjin, et M^{me} Christiana Figueres, Secrétaire exécutive du secrétariat de la Convention.

B. Ouverture de la session

4. La Présidente du Groupe de travail spécial, M^{me} Margaret Mukahanana-Sangarwe (Zimbabwe), a ouvert la session en souhaitant la bienvenue aux Parties et aux observateurs. Elle a également salué M. Daniel A. Reifsnyder (États-Unis d'Amérique) en sa qualité de Vice-Président du Groupe de travail spécial et M^{me} Teodora Obradovic-Grnearovska (ex-République yougoslave de Macédoine) en sa qualité de Rapporteuse.

5. La Présidente a également remercié le Gouvernement chinois pour les excellentes dispositions prises pour l'organisation de la session.

II. Questions d'organisation

(Point 2 de l'ordre du jour)

A. Adoption de l'ordre du jour

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

6. À sa 1^{re} séance, le 4 octobre, le Groupe de travail spécial a examiné une note de la Secrétaire exécutive contenant l'ordre du jour provisoire annoté (FCCC/AWGLCA/2010/12).

7. À la même séance, l'ordre du jour a été adopté comme suit:

1. Ouverture de la session.
2. Questions d'organisation:
 - a) Adoption de l'ordre du jour;
 - b) Organisation des travaux de la session.
3. Détermination des résultats devant être présentés à la Conférence des Parties pour qu'elle les adopte à sa seizième session afin de permettre l'application

intégrale, effective et continue de la Convention par une action concertée à long terme, dès à présent, d'ici à 2012 et au-delà.

4. Questions diverses.
5. Rapport de la session.

B. Organisation des travaux de la session

(Point 2 b) de l'ordre du jour)

8. Le Groupe de travail spécial a examiné cet alinéa à sa 1^{re} séance. Il était saisi du document FCCC/AWGLCA/2010/13. La Présidente a proposé que le Groupe de travail spécial commence par examiner le point 3, pour passer ensuite aux points 4 et 5.

9. La Présidente a en outre proposé qu'une séance plénière de clôture se tienne le 9 octobre et que les questions supplémentaires relatives à l'organisation des travaux de la session soient examinées au titre du point 3 de l'ordre du jour. Le Groupe de travail spécial a approuvé l'organisation des travaux proposée.

III. Détermination des résultats devant être présentés à la Conférence des Parties pour qu'elle les adopte à sa seizième session afin de permettre l'application intégrale, effective et continue de la Convention par une action concertée à long terme, dès à présent, d'ici à 2012 et au-delà

(Point 3 de l'ordre du jour)

10. Le Groupe de travail a examiné ce point à ses 1^{re} et 2^e séances, les 4 et 9 octobre, respectivement. Il était saisi des documents FCCC/AWGLCA/2010/13, FCCC/AWGLCA/2010/14, FCCC/AWGLCA/2010/MISC.6 et FCCC/AWGLCA/2010/MISC.7.

11. À la 1^{re} séance, la Présidente a rappelé que les Parties avaient demandé que le Groupe de travail spécial soit informé des initiatives des Parties prises pendant l'intersession qui intéressent directement les négociations engagées dans le cadre du Groupe, et elle les a invitées à présenter les résultats de telles initiatives. Deux Parties ont fourni des renseignements sur de récentes initiatives. M. Luis Alfonso de Alba Góngora (Mexique) a informé les représentants des initiatives qui ont été prises pour faciliter les travaux de la seizième session de la Conférence des Parties en vue de contribuer à son succès et a fait part des dispositions envisagées concernant de nouvelles mesures.

12. À la même séance, le Groupe de travail spécial a décidé de constituer pour sa douzième session un groupe de contact unique chargé du point 3 de l'ordre du jour, qui serait présidé par la Présidente du Groupe de travail spécial.

13. La Présidente a appelé l'attention des représentants sur l'annexe I de sa note relative au déroulement de la douzième session, qui expose les questions soulevées dans le texte de négociation issu des travaux du Groupe de travail spécial à sa onzième session, et les moyens suggérés pour avancer dans les négociations.

14. La Présidente a informé les représentants de son intention de commencer à solliciter les vues des groupes de négociation sur les éléments des résultats des travaux du Groupe de travail spécial devant être présentés à la Conférence des Parties pour qu'elle les adopte à sa seizième session.

15. Le Groupe de travail spécial a décidé que son Vice-Président tiendrait des consultations informelles sur les questions qui avaient été soulevées par les Parties visées à l'annexe I de la Convention (Parties visées à l'annexe I) qui sont en transition vers une économie de marché et celles dont la situation particulière est reconnue par la Conférence des Parties.

16. La Présidente du Groupe de travail spécial a annoncé que des consultations informelles se tiendraient sur une proposition des Parties consistant à examiner les questions qui intéressent le Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention et le Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto, et que, à sa onzième session, ces consultations seraient facilitées par M. Shin Yeon-Sung (République de Corée).

17. À cette même séance, des déclarations ont été faites par les représentants de 12 Parties, dont un a parlé au nom du Groupe des 77 et de la Chine, un au nom du Groupe des États d'Afrique, un au nom de l'Alliance des petits États insulaires, un au nom des pays les moins avancés (PMA), un au nom de l'Union européenne et de ses États membres, un au nom du Groupe composite, un au nom du Groupe pour l'intégrité de l'environnement, un au nom de huit Parties du Système d'intégration de l'Amérique centrale (SIAC), un au nom de cinq Parties de l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique, un au nom de la Ligue des États arabes, un au nom de sept Parties et un au nom de 10 Parties de la Commission des forêts d'Afrique centrale. Des déclarations ont également été faites au nom d'organisations non gouvernementales (ONG) commerciales et industrielles, d'ONG de défense de l'environnement, d'ONG représentant les exploitants agricoles, d'organisations représentant les peuples autochtones, de représentants des administrations locales et des autorités municipales, d'ONG syndicales, d'ONG représentant la jeunesse et d'ONG représentant les femmes et militant pour l'égalité des sexes.

18. À la 2^e séance du Groupe de travail spécial, le 9 octobre, la Présidente a présenté aux délégations un rapport¹ sur les résultats de ses consultations avec les groupes de négociation sur les éléments des résultats des travaux du Groupe susceptibles d'être présentés à la Conférence des Parties pour qu'elle les adopte à sa seizième session, comme mentionné au paragraphe 14 ci-dessus. Dans son rapport, la Présidente a noté qu'au fil des consultations les Parties avaient manifesté un désir commun de parvenir, à Cancún, à un résultat qui soit équilibré entre tous les éléments du Plan d'action de Bali, étant entendu que ce résultat ne devait préjuger en rien de la possibilité d'aboutir, à terme, à un résultat juridiquement contraignant et devait respecter la double filière. Le rapport de la Présidente comportait également une liste des éléments pouvant faire partie de l'ensemble, qui devraient être amenés à un niveau de détail comparable.

19. La Présidente a invité M. Luis Alfonso de Alba Góngora (Mexique) à rendre compte des résultats des consultations entreprises par le Mexique, en sa qualité de Président de la seizième Conférence des Parties, sur les liens entre le sous-alinéa i) de l'alinéa b du paragraphe 1 du Plan d'action de Bali et les engagements au titre du Protocole de Kyoto, ainsi que sur les moyens de garantir que l'adoption d'un résultat à Cancún sous la forme de décisions ne préjugerait en rien de la possibilité d'aboutir à un résultat juridiquement contraignant par la suite. M. de Alba Góngora a informé les représentants que, faute de temps, il n'avait pu consulter toutes les Parties, et que les consultations se poursuivraient à la treizième session du Groupe de travail spécial.

20. La Présidente a informé les représentants que le texte de négociation issu des travaux du Groupe de travail spécial à sa onzième session, publié sous la cote

¹ http://unfccc.int/resource/docs/awglca/possible_elements_of_the_cancun_outcome.pdf.

FCCC/AWGLCA/2010/14, serait soumis au Groupe de travail spécial à sa treizième session. Elle leur a en outre indiqué que les projets de documents et de notes établis par les facilitateurs et publiés au cours de la douzième session du Groupe de travail spécial seraient rassemblés, sous une forme tenant compte des modifications apportées au cours de la réunion, en un seul document de la série INF, pour examen par le Groupe de travail spécial à sa treizième session.

21. À la même séance, la Présidente a appelé l'attention des représentants sur les documents FCCC/AWGLCA/2010/MISC.6/Add.1 et 2, contenant les vues et observations reçues des Parties au cours de la douzième session du Groupe de travail spécial.

22. À la même séance, la Présidente a remercié les délégations qui avaient soutenu les travaux du groupe de contact mentionné au paragraphe 12 ci-dessus en facilitant les travaux sur le texte de négociation dans le cadre de groupes de rédaction informels.

23. La Présidente a rendu compte des résultats de la consultation informelle facilitée par le Vice-Président, évoquée au paragraphe 15 ci-dessus.

24. La Présidente a rendu compte des résultats des consultations informelles tenues sur une proposition faite par les Parties d'examiner les questions intéressant le Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention et le Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto, dont il est fait mention au paragraphe 16 ci-dessus.

25. À la même séance, des déclarations ont été faites par les représentants de 30 Parties, dont un a parlé au nom de l'Alliance des petits États insulaires, trois au nom du Groupe des 77 et de la Chine, un au nom des PMA, un au nom du Groupe des États d'Afrique, un au nom de l'Union européenne et de ses États membres, un au nom de la Ligue des États arabes, un au nom du Groupe composite, un au nom du Groupe pour l'intégrité de l'environnement, un au nom de huit Parties, dont sept étaient Parties de l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique, et un au nom de 10 Parties.

IV. Questions diverses

(Point 4 de l'ordre du jour)

26. Aucune autre question n'a été soulevée ni examinée.

V. Rapport de la session

(Point 5 de l'ordre du jour)

27. À sa 2^e séance, le Groupe de travail spécial a examiné et adopté le projet de rapport sur sa douzième session². À cette même séance, sur proposition de la Présidente, le Groupe de travail spécial a autorisé la Rapporteuse à achever le rapport de la session, avec le concours du secrétariat et sous la direction de la Présidente.

VI. Clôture de la session

28. À la 2^e séance du Groupe de travail spécial, la Présidente a remercié les Parties pour leur appui et leur confiance et a prononcé la clôture de la douzième session du Groupe de travail spécial.

² FCCC/AWGLCA/2010/L.5.

Annexe

Documents soumis au Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention à sa douzième session

Documents établis pour la session

FCCC/AWGLCA/2010/12	Ordre du jour provisoire annoté. Note de la Secrétaire exécutive
FCCC/AWGLCA/2010/13	Note relative au déroulement de la douzième session. Note de la Présidente
FCCC/AWGLCA/2010/14	Texte de négociation. Note du secrétariat
FCCC/AWGLCA/2010/MISC.6 et Add.1 et 2	Preparation of an outcome to be presented to the Conference of the Parties for adoption at its sixteenth session to enable the full, effective and sustained implementation of the Convention through long-term cooperative action now, up to and beyond 2012. Submissions from Parties
FCCC/AWGLCA/2010/MISC.7	Ideas and proposals on the elements contained in paragraph 1 of the Bali Action Plan. Submissions from intergovernmental organizations
FCCC/AWGLCA/2010/L.5	Projet de rapport du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention sur sa douzième session

Autres documents disponibles

FCCC/AWGLCA/2010/11	Rapport du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention sur sa onzième session, tenue à Bonn du 2 au 6 août 2010
FCCC/AWGLCA/2009/17	Rapport du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention sur sa huitième session, tenue à Copenhague du 7 au 15 décembre 2009
FCCC/CP/2009/11 et Add.1	Rapport de la Conférence des Parties sur sa quinzième session, tenue à Copenhague du 7 au 19 décembre 2009
FCCC/CP/2010/2	Travaux effectués par la Conférence des Parties à sa quinzième session sur la base du rapport du Groupe de travail de l'action concertée à long terme au titre de la Convention
